



AVIS DE COURSE RIR

Nom de la compétition : CRITERIUM BASSIN MEDOC

11 Mai 2019

Lac de Hourtin

Autorité organisatrice: Club Voile HOURTIN MEDOC

1. REGLES

La régata sera régie par :

- Les RIR
- Le présent avis de course
- La fiche course

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux : Optimist, Open Bic et Bic 293 D.

2.2 Les concurrents doivent présenter à l'inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition »
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs

3. DROITS À PAYER

Néant

4. PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription le 11 mai 2019 de 10h à 12h30.

4.2 Date, heure et lieu du briefing : Le 11 mai à 13h 15.

4.3 Heure du premier signal d'avertissement : 14h.

5. FICHE COURSE

La fiche course sera disponible à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT

6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc ...

6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

6.4 Si plus de 3 courses sont courues, le plus mauvais score sera retiré du classement.

7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité (RCV 4). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Club Voile HOURTIN MEDOC

Piqueyrot

33990 HOURTIN

Tél: 06 86 43 90 89

E-mail: cvhm@free.fr